



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22257>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-22257**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Puteaux

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et pose de matériel de signalisation verticale temporaire et permanente

Description : PROCEDURE : La consultation est passée sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément à l'article R2124-2 1° du code de la commande publique. **MONTANT ET ESTIMATION** : Les prestations du marché sont traitées à prix unitaires. Compte tenu du nombre incertain de matériels/prestations à commander, le marché est un accord-cadre mono-attributaire, qui s'exécute à bons de commande, au sens des articles R2162-4 2°, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Les seuils de commande à intervenir sont les suivants : - Pas de montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 200 000,00 euros H. T. À titre estimatif, le pouvoir adjudicateur pourrait commander jusqu'à 105 000,00 euros H.T. de prestations par an. Ce montant n'est en aucun cas contractuel et pourrait être évolutif.

Identifiant de la procédure : e1222f65-e740-434c-98d9-a26dafa41281

Avis précédent : b3f41ff7-6273-40af-b6a0-c7f0ace4bfaa-01

Identifiant interne : PF244800

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché est un contrat de fournitures, passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article R.2124-2 1° du code de la commande publique. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicable aux marchés publics de fournitures courantes et services (FCS) dans sa version à jour lors de la notification du contrat.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34992200 Panneaux de signalisation routière

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 105,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et pose de matériel de signalisation verticale temporaire et permanente

Description : La consultation porte sur la fourniture et la pose de matériel de signalisation verticale temporaire et permanente sur la commune de Puteaux. Tous les produits proposés par le titulaire devront être homologués par le Ministère des Transports et être conformes à l'arrêté du 30 septembre 2011 relatif aux performances et aux règles de mise en service des panneaux de signalisation routière permanente (modifié par l'arrêté du 9 avril 2015). Le titulaire devra présenter les caractéristiques d'homologation de ses produits. Ceux-ci devront être conformes aux dispositions de l'instruction interministérielle, issue de l'arrêté du 7 juin 1977, relatives à la signalisation des routes et autoroutes notamment : - Instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, approuvée par arrêté ministériel du 24 novembre 1967 et tous ses arrêtés modificatifs ; - Répertoire des produits certifiés NF - Équipement de la route, par l'association pour la qualification des équipements de la route (ASQUER) ; La face arrière des panneaux et panonceaux portera de façon indélébile la marque du constructeur, l'année de fabrication, le numéro de la certification d'homologation et le numéro d'agrément du fournisseur. Les matériels concernés devront être munis de la certification NF ou CE délivrée par l'ASQUER. Le matériel devra être compatible ou adaptable avec celui déjà présent sur la commune et plus spécialement au niveau des fixations de panneaux de signalisation.

Identifiant interne : PF244800

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34992200 Panneaux de signalisation routière

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 105,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : DUREE DU MARCHE : Le marché est conclu pour une durée contractuelle d'une (1) année à compter du 1er janvier 2025, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il pourra être reconduit trois (3) fois maximum par période d'une année (12 mois). En tout état de cause, la durée totale du marché ne pourra excéder quatre (4) ans (48 mois). RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Si vous souhaitez obtenir des précisions ou des renseignements complémentaires, il vous suffit de poser votre question en vous connectant à la consultation via la plateforme de dématérialisation <https://marches.maximilien.fr/> La date limite pour poser votre question figure en première page du règlement de la consultation. Les réponses sont transmises par le pouvoir adjudicateur exclusivement sur le profil acheteur. DEPOSER SA PROPOSITION : L'offre (comprenant tous les documents mentionnés à l'article 3 du règlement de la consultation) est à déposer au plus tard à la date et l'heure limites indiquées en première page du règlement de la consultation par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>. ELABORATION DE L'OFFRE : Toutes les informations nécessaires pour établir une offre sont indiquées dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 1 -Valeur technique : 20 points

Description : Ce critère, noté sur 20 points, sera apprécié d'après les informations fournies par le candidat dans le cadre de réponse technique ou dans son offre, au regard des sous-critères suivants : - Sous-critère 1 : Robustesse et résistance des matériels proposés, jugée d'après les fiches techniques ou les catalogues remis dans l'offre du candidat, suivant les matériels listés dans le B.P.U. (10 points). - Sous-critère 2 : Étendue des stocks dont dispose le candidat et modalités d'approvisionnement des matériels (10 points).

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 2 -Service après-vente proposé : 10 points

Description : Ce critère, noté sur 10 points, sera apprécié au regard des informations contenues dans le cadre de réponse technique rempli par le candidat, et notamment d'après le service après-vente proposé (disponibilité, mesures prises face aux anomalies constatées, solutions palliatives proposées en cas d'indisponibilité du matériel de signalisation verticale, procédures de remplacement des matériels de signalisation endommagés ou défectueux, suivi des incidents, numéro dédié, etc.).

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3 - Les moyens humains et matériels dédiés : 10 points

Description : Ce critère, noté sur 10 points, sera apprécié au regard des informations contenues dans le cadre de réponse technique rempli par le

candidat, et notamment d'après l'équipe dédiée à l'exécution des prestations du marché (nombre, qualification, organisation de l'équipe, interlocuteur dédié, etc.), mais également d'après les moyens matériels mis en oeuvre pour la fourniture et pose de matériels de signalisation verticale (véhicules, matériels techniques et informatiques notamment pour le suivi en temps réel, stocks, période d'ouverture de la société, etc.).

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 4 - Démarche environnementale : 5 points

Description : Ce critère, noté sur 5 points, sera apprécié d'après les informations contenues dans le cadre de réponse technique remis par le candidat, au regard de la prise en compte par ce dernier de l'environnement dans la fabrication des matériels proposés mais également la livraison de ces derniers (écodesign, emballages recyclables, matériaux utilisés, modes de transports utilisés pour la livraison des matériels du marché, etc.).

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 5 - Délai de livraison : 10 points

Description : Ce critère sera apprécié au regard des délais indiqués par le candidat dans l'acte d'engagement. À défaut d'indication, le candidat s'engage à respecter les délais maxima indiqués au marché. - Délai de livraison du matériel avec finitions spéciales (noté sur 5 points) ; - Délai d'intervention en situation normale pour la pose du matériel (noté sur 5 points).

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 6 - Prix : 45 points

Description : Ce critère sera apprécié au regard du montant total toutes taxes comprises (T.T.C.), indiqué par le candidat dans le Détail Quantitatif Estimatif (D. Q.E.) masqué. Le Détail Quantitatif Estimatif Masqué est une méthode de notation qui consiste à évaluer le coût d'une commande fictive (mais représentative) en multipliant les prix unitaires du B.P.U. par des quantités représentatives choisies par le pouvoir adjudicateur et non communiquées aux candidats.

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours possibles : Avant la signature du marché : Référé précontractuel dans les conditions de l'article L.551-1 du code de justice administrative. Après la signature du marché : - Référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et L.551-16 du code de justice administrative - Recours en contestation de la validité du contrat créé de manière prétorienne par le Conseil d'Etat dans son arrêt Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui signe le marché : Ville de Puteaux

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 200,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : KELIAS

Offre :

Identifiant de l'offre : PF244800

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : PF244800

Titre : Fourniture et pose de matériel de signalisation verticale temporaire et permanente

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/02/2025

Date de conclusion du marché : 26/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville de Puteaux

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Puteaux

Numéro d'enregistrement : 21920062300011

Adresse postale : 131, rue de la République

Ville : PUTEAUX

Code postal : 92800

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Service des marchés publics - Assistante : Marilyne MAGNE

Adresse électronique : marchespublics@mairie-puteaux.fr

Téléphone : +33 146929253

Adresse internet : <https://www.puteaux.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2/4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

Ville : CERGY PONTOISE

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Adresse internet : <https://www.cergypontoise.tribunaladministratif.fr/tacaa/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : KELIAS

Numéro d'enregistrement : 40906598400018

Adresse postale : 8 Impasse du Bourrelier - BP 30004

Ville : SAINT-HERBLAIN

Code postal : 44801

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : ao@kelias.fr

Téléphone : 0240923730

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 03616393-2a7a-4083-bb05-9dcaee83f5c8 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/02/2025 à 11:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2025